

Agriculture et Agroalimentaire Canada

**Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2024**

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2024

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2024

Introduction

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est le ministère fédéral responsable du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire. L'agriculture relève d'une compétence partagée au Canada, et le Ministère collabore étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution de politiques et de programmes. En plus des politiques et des programmes, nos recherches et nos technologies aident les agriculteurs, les producteurs d'aliments et les transformateurs à faire croître et à développer le secteur afin de se démarquer tant sur le marché canadien que sur les marchés mondiaux.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les activités de programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, consultez le [Plan ministériel](#).

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, selon la méthode prescrite par le Conseil du Trésor, et doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses d'AAC pour 2024-2025 et le Budget supplémentaire des dépenses (A) et (B).

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations qui l'accompagne inclut les autorisations de dépenser du Ministère accordées par le Parlement et utilisées par le Ministère, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses de 2024-2025 et le Budget supplémentaire des dépenses (A) et (B) pouvant être utilisés pour l'exercice 2024-2025. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en matière d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées au moyen de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou d'autres lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Ministère utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2024

rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Le présent rapport financier trimestriel présente les résultats de la période comptable en cours comparativement aux autorisations approuvées par le Parlement, et les rajustements budgétaires approuvés par le Conseil du Trésor jusqu'au 31 décembre 2024.

Le tableau suivant compare les autorisations totales pouvant être utilisées et les dépenses cumulatives du troisième trimestre de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

Comparaison des autorisations totales pouvant être utilisées et des dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice pour le trimestre se terminant le 31 décembre des exercices 2024-2025 et 2023-2024

Tous les crédits et toutes les autorisations législatives (en millions de dollars)	2024-2025	2023-2024
Autorisations totales pouvant être utilisées	4 013	4 083
Dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice	2 294	2 206
Utilisation	57 %	54 %

A. Changements importants dans les autorisations

Le tableau suivant présente une comparaison des autorisations par crédit pour le troisième trimestre de l'exercice en cours et du précédent exercice.

Comparaison des autorisations totales au 31 décembre des exercices 2024-2025 et 2023-2024

Autorisations (en millions de dollars)	2024-2025	2023-2024	Écart
Crédit 1 — Autorisations nettes de fonctionnement	708	717	(9)
Crédit 5 — Autorisations de dépenses en capital	74	63	10
Crédit 10 — Subventions et contributions	957	890	67
Autorisations législatives budgétaires	2 275	2 413	(138)
Autorisations totales	4 013	4 083	(70)

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2024

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2024-2025, les autorisations totalisent 4 013 millions, ce qui représente une diminution de 2 % ou de 70 millions par rapport au même trimestre l'an dernier en raison des changements suivants :

- Le financement législatif a diminué de 138 millions de dollars, principalement en raison d'une réduction de 187 millions de dollars des programmes de Gestion des risques de l'entreprise dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable. Cette diminution a été partiellement compensée par une augmentation de 47 millions de dollars du financement au titre de la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*.
- Crédit 10 — Les subventions et contributions ont augmenté de 67 millions de dollars avec l'ajout de 82 millions de dollars pour les programmes du Partenariat canadien pour une agriculture durable et de 45 millions de dollars pour les producteurs sous gestion de l'offre. Ces augmentations ont été partiellement compensées par des réductions dans d'autres programmes : une diminution de 24 millions dans le financement du Programme d'aide au secteur du vin, une réduction de 13 millions de dollars dans le financement du Programme de préparation de l'industrie à la PPA, une diminution de 12 millions de dollars attribuable à la fin de programmes liés à la politique alimentaire et une réduction de 11 millions de dollars dans le financement des programmes relatifs à l'environnement et au changement climatique.
- Crédit 5 — Le financement des dépenses d'immobilisations a augmenté de 10 millions de dollars, principalement en raison d'un nouveau financement de 15 millions de dollars pour l'Initiative de renouvellement des actifs de laboratoire, ce qui a été partiellement compensé par une diminution de 5 millions de dollars du report du budget d'investissement.
- Crédit 1 — Les crédits de fonctionnement ont diminué de 9 millions de dollars, principalement en raison de l'exercice de recentrage des dépenses gouvernementales du budget de 2023.

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2024

B. Changements importants relatifs aux dépenses depuis le début de l'exercice

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses par crédit pour le troisième trimestre de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

Comparaison des dépenses cumulatives pour le trimestre se terminant le 31 décembre des exercices 2024-2025 et 2023-2024

Dépenses (en millions de dollars)	2024-2025	2023-2024	Écart
Crédit 1 — Dépenses nettes de fonctionnement	493	505	(11)
Crédit 5 — Dépenses d'immobilisations	26	22	5
Crédit 10 — Dépenses en subventions et contributions	419	369	49
Dépenses législatives budgétaires	1 356	1 311	45
Dépenses budgétaires nettes totales	2 294	2 206	88

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2024-2025, les dépenses ont augmenté à 2 294 millions de dollars, soit une augmentation de 4 % ou de 88 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'année précédente en raison des changements suivants :

- Crédit 10 — Les dépenses au titre des subventions et contributions ont augmenté de 49 millions de dollars, en raison des dépenses plus élevées de 35 millions de dollars dans le cadre des programmes du Partenariat canadien pour une agriculture durable, de 32 millions de dollars pour les initiatives climatiques et de 18 millions de dollars pour le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs. Ces augmentations ont été partiellement compensées par une réduction de 17 millions de dollars des dépenses liées au Fonds des infrastructures alimentaires locales et par une baisse de 22 millions de dollars des dépenses liées au Programme d'aide au secteur du vin.
- Les dépenses législatives ont augmenté de 45 millions de dollars, principalement en raison d'une hausse de 112 millions de dollars des dépenses des programmes de Gestion des risques de l'entreprise, principalement du programme Agri-protection, où l'augmentation des dépenses reflète le volume de demandes d'indemnisation reçues pendant cette période. Cette augmentation a été partiellement compensée par une diminution de 77 millions de dollars des dépenses liées au Programme de paiements

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2024

directs pour les producteurs laitiers, en raison d'une autorisation budgétaire plus faible et de la répartition des paiements sur l'année.

- **Crédit 1** — Les dépenses nettes de fonctionnement ont diminué de 11 millions de dollars, principalement en raison d'une augmentation des recettes nettes en vertu d'un crédit, ce qui est le fait d'une diminution des retards dans les accords de financement par rapport à l'année dernière.
- **Crédit 5** — Les dépenses d'immobilisations ont augmenté de 5 millions de dollars, surtout en raison de dépenses supplémentaires au titre de l'Initiative de renouvellement des actifs de laboratoire.

Risques et incertitudes

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) continue d'exercer une gestion et une surveillance prudentes dans la mise en œuvre de ses politiques et la prestation de ses programmes. Le Ministère a mis en place des processus intégrés pour identifier, évaluer, surveiller et répondre à divers risques stratégiques et opérationnels, afin de faciliter la prise de décisions et l'établissement des priorités, et de contribuer à une prestation de services plus efficace et à une utilisation plus efficiente des ressources.

Le Ministère demeure vigilant et se prépare à faire face aux risques, situations et événements susceptibles d'influer sur son environnement opérationnel. Des mesures d'atténuation ministérielles sont en place pour gérer les risques auxquels font face le personnel et les processus d'AAC, afin de pouvoir attirer, perfectionner et conserver une main-d'œuvre diversifiée, hautement performante et qualifiée (Notre personnel); gérer les changements de main-d'œuvre dans l'espace disponible au sein des sites régionaux tout en respectant la Directive mise à jour concernant la présence obligatoire en milieu de travail (Notre milieu de travail); ainsi que naviguer efficacement dans un contexte de pressions financières et veiller à ce que les ressources limitées soient allouées aux secteurs de plus grande importance (Établissement des priorités et surveillance).

Des mesures d'atténuation ministérielles sont aussi en place pour gérer les effets à plus long terme, notamment ceux liés à la technologie, à l'infrastructure et aux événements externes. Celles-ci incluent la capacité de prévenir, de détecter, de contenir ou de contrer efficacement les menaces à la cybersécurité susceptibles d'affecter les opérations, les systèmes et l'information d'AAC (Cybersécurité); veiller à ce que les laboratoires et autres infrastructures essentielles puissent être entretenus ou faire l'objet de réinvestissements, dans le but de soutenir des activités scientifiques et opérationnelles de pointe, durables, sûres et sécurisées (Infrastructures essentielles); et veiller à ce que le Ministère puisse moderniser son infrastructure numérique de manière appropriée et en temps opportun pour soutenir un modèle opérationnel sûr et fondé

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2024

sur les données, tout en favorisant l'efficacité des opérations (Modernisation numérique pour les services et les décisions fondés sur les données).

Ces mesures incluent également le maintien de la capacité des orientations stratégiques, des solutions de programme et des activités scientifiques d'AAC à répondre adéquatement aux menaces climatiques et environnementales qui touchent le secteur agricole (Climat et durabilité); ainsi que la gestion des crises industrielles et commerciales majeures et perturbatrices (Perturbations économiques et commerciales).

AAC continuera de surveiller de près son environnement et ses opérations afin de veiller à ce que les ressources soient gérées efficacement pour atteindre les résultats escomptés et/ou réaffectées aux priorités clés, selon les besoins.

Changements importants quant au personnel et aux programmes

Personnel

Aucun changement important n'est à signaler quant au personnel.

Programmes

Aucun changement important n'est à signaler quant aux programmes.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Original signé par

Lawrence Hanson, sous-ministre
Ottawa, Canada

Original signé par

Marie-Claude Guérard, dirigeante principale
des finances
Ottawa, Canada

Agriculture et Agroalimentaire Canada
État des autorisations (non audité)
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars)

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 ⁽¹⁾	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 ⁽¹⁾	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 — Dépenses nettes de fonctionnement	707 947	166 186	493 276	717 202	188 558	504 503
Crédit 5 — Dépenses d'immobilisations	73 923	13 177	26 477	63 452	10 122	21 848
Crédit 10 — Subventions et contributions	956 612	179 785	418 517	889 684	215 720	369 034
Autorisations législatives budgétaires ⁽²⁾	2 274 561	777 990	1 355 717	2 412 876	1 068 990	1 310 742
Autorisations budgétaires totales	4 013 043	1 137 138	2 293 987	4 083 214	1 483 390	2 206 127
Autorisations totales	4 013 043	1 137 138	2 293 987	4 083 214	1 483 390	2 206 127
Remarques :						
Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.						
(1) Inclut uniquement les autorisations disponibles et celles qui sont octroyées par le Parlement à la fin du trimestre.						
(2) D'autres précisions sur ces autorisations législatives budgétaires figurent dans le tableau ci-dessous.						

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Ventilation des autorisations législatives budgétaires (non auditées)
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars)

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépenses effectuées au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépenses effectuées au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :						
Personnel	616 746	154 590	465 694	650 507	163 741	445 434
Transports et communications	8 313	2 524	6 582	4 083	2 650	6 501
Information	12 862	3 409	5 653	54 072	2 045	4 337
Services professionnels et spéciaux	129 688	25 775	64 032	140 424	27 479	70 569
Location	12 690	1 287	7 698	10 135	1 247	8 458
Réparation et entretien	18 493	3 874	9 073	13 621	3 625	7 443
Services publics, fournitures et approvisionnements	63 316	8 750	24 238	57 293	8 283	22 898
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	24 879	6 148	11 808	24 121	4 496	7 801
Acquisition de machinerie et d'équipement	36 694	6 555	13 862	40 383	7 441	18 745
Paievements de transfert	3 141 777	786 762	1 564 595	3 141 588	1 041 030	1 403 112
Autres subventions et paiements	9 895	152 221	158 717	9 589	238 686	242 032
Dépenses budgétaires brutes totales	4 075 355	1 151 894	2 331 953	4 145 633	1 500 723	2 237 330
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Recettes nettes en vertu d'un crédit	62 312	14 756	37 966	62 418	17 333	31 203
Dépenses budgétaires nettes totales	4 013 043	1 137 138	2 293 987	4 083 214	1 483 390	2 206 127
Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.						

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Ventilation des autorisations législatives budgétaires (non auditées)
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars)

ANNEXE A

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépenses effectuées au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépenses effectuées au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	72 151	35 506	53 259	83 550	14 701	44 104
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire — Traitement et allocation pour automobile	99	49	74	95	24	71
Paiements de contributions pour le programme Agri-stabilité	322 358	(2 060)	(15 043)	339 658	(118)	(14 484)
Paiements de contributions pour le programme Agri-protection	1 033 783	892 620	914 613	1 033 783	729 944	832 278
Paiements de subventions pour le programme Agri-investissement	162 774	100 059	141 118	183 862	57 533	150 751
Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	160 183	67 904	83 989	113 300	32 389	63 824
Paiements de subventions pour le programme Agri-stabilité	52 063	(346)	100	52 063	-	-
Paiements de contributions pour le programme Agri-investissement	28 279	18 828	19 904	16 711	-	-
Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	13 111	-	425	13 111	-	279
Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine	-	-	(2 814)	-	(1)	(4 035)
Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	100	-	-	100	-	-
Paiements de contributions pour le Programme d'aide aux agriculteurs en cas de catastrophe (PAAC)/Agri-relance	118 513	397	2 930	254 713	5 575	5 481
Paiements de contributions pour le Programme d'assurance des prix du bétail (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	4 000	883	883	4 000	-	-
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	1 848	1 131	745	2 018	496	829
Dépenses des produits de l'aliénation des biens meubles en surplus de la Couronne	15 298	3 943	5 560	15 911	1 595	4 796
Paiements de subventions pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	(5)	(9)	-	(3)	(7)
Paiements de contributions pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	-	(16)	-	(8)	(9)
Paiements de subventions pour le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers	290 000	150 000	150 000	300 000	226 863	226 863
Autorisations législatives budgétaires	2 274 561	1 268 912	1 355 717	2 412 876	1 068 990	1 310 742

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.